



📄 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

📍 LIEU : Locaux du CFPPA, visites de producteurs, vergers oléicoles, visite de moulin

🕒 DURÉE & RYTHME :
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00
(horaires indicatifs).

👤 PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés·ées
- Exploitants·tes agricoles
- Autres publics

👥 Groupe de 17 stagiaires maximum

✅ PREREQUIS : aucun

100 % de réussite à l'examen
22 sur 22 candidats
présentés (2024)

100 % de satisfaction (2024)

“ Conduire une production oléicole ”

🎓 Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

Deux sessions :

- du 2 au 6 mars et du 7 au 10 avril 2026 (2 semaines non-consécutives)
- du 16 au 27 mars 2026

OBJECTIFS

Conduire une activité oléicole, reconnaître et traiter les maladies et parasites de l'olivier. Acquérir les bases de la taille (théorique et pratique).

Compétences visées :

- Assurer la conduite d'une production oléicole
- Valoriser les produits oléicoles
- Pratiquer la taille de l'olivier en situation professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

- **Mise en place et conduite du verger** (28H) - Identifier et choisir les différentes variétés. Conduire et entretenir les plantations. Mobiliser les moyens en équipements et matériels nécessaires. S'initier à la taille de l'olivier.
- Observer l'état sanitaire d'une parcelle et établir à partir de ces observations et d'autres informations, les diagnostics, les prévisions et prendre les décisions d'intervention.
- **Valoriser les produits** (14H) - Contexte historique et économique. Identifier les techniques de transformation. Déterminer la qualité des produits. Vérifier, appliquer les réglementations sanitaires, environnementales et éventuellement du cahier des charges d'un signe de qualité (AOP...).
- **Pratique de la taille de l'olivier en exploitation** (14H) : taille de production sur de jeunes arbres, taille de formation et de restructuration sur un ou plusieurs vergers.
- **Visites de moulins et d'exploitations oléicoles** (14H).

Intervenants-es :

- Arnault Chevalier, formateur CFPPA
- Alexandra Paris, Emilie Lacroix, FRANCE OLIVE AFIDOL
- Jacques Rouit, oléiculteur
- Jean-Luc. Gigoi, oléiculteur
- Professionnels de la filière

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Arnault CHEVALIER, référent pédagogique
04 75 26 90 45 | arnault.chevalier@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir plus de 18 ans

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entreprenariat

Activité visée : : Intégration d'un atelier de production oléicole en diversification d'une production principale.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet : www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2026 - STAGIAIRE BP

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation). Participation forfaitaire obligatoire pour plus d'informations consulter le site <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/participation-financiere-obligatoire-ce-qui-change-pour-vos-stagiaires>
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 540,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- Personnel : 1 050,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 1 050,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur un travail réalisé au cours de la formation.

Lors de visites d'exploitations ou d'ateliers vous serez amenés à pratiquer et à argumenter les opérations culturelles.

Validation de l'UCARE Réaliser les opérations de l'atelier arboricole du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise en application sur le verger du CFPPA
- Travaux de mise en pratique chez un oléiculteur

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique et les visites.

Prévoir des gants et des lunettes de protection pour les activités de taille.



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

WWW.CFPPA-NYONS.FR

